

Contrat de vente de l'électricité

Clients Résidentiels et Professionnels ou Collectivités

Désignation de l'Opération d'Autoconsommation Collective

SOLEIL Citoyen Rohan

Numéro de Contrat : Contrat n° 2025 - _ _ _ _

Producteur	Personne Morale Organisatrice
Centrales Villageoises du Pays de Saverne, SAS à capital variable 16 rue du Zornhoff 67700 Saverne SIREN 831 589 573 Capital social minimum : 2 000 € Mail : paysdesaverne@centralesvillageoises.fr	Centrales Villageoises du Pays de Saverne, SAS à capital variable 16 rue du Zornhoff 67700 Saverne SIREN 831 589 573 Capital social minimum : 2 000 € Mail : paysdesaverne@centralesvillageoises.fr

Client	
<input type="checkbox"/> Client Professionnel ou Collectivité	<input type="checkbox"/> Client Résidentiel
Nom de la Société/Collectivité :	Nom Prénom :
Adresse :	Adresse :
SIRET :	
Représentant :	
Mail :	Mail :
Téléphone :	Téléphone :

Caractéristiques du point de livraison

N° du point de livraison / point de référence mesure :

Adresse du point de livraison :

Prix et facturation

ABONNEMENT

Prix HT : 0 €/an

CONSOMMATION

Prix du kWh (HTT) : 0,15 € /kWh HT

Actualisation du prix du kWh au 1^{er} janvier de chaque nouvelle année au taux de 1,5 %/an
(voir détail sur fiche « Explications »)

TAXES ET CONTRIBUTIONS

Facturation Accise de l'électricité + TVA

Valeurs au 01/02/2025 : Accise sur l'électricité 0 €/kWh uniquement sur les kWh autoconsommés
TVA 20 %

Le client est redevable de la part de soutirage variable du TURPE qui sera facturée par son fournisseur habituel

Clé de répartition et priorité

- Priorité 1 : particuliers et collectivités
 Priorité 2 : professionnels

Durée du contrat

- Contrat à durée indéterminée pour les particuliers
 Contrat de 3 ans pour les Collectivités et professionnels

Modalités de paiement

- par virement sur le compte bancaire de la société Centrales Villageoises du Pays de Saverne :
CCM DETTWILLER_NEUWILLER
IBAN : FR76 1027 8015 1300 0207 8530 133 / BIC : CMCIFR2A

Communication entre le Client et le Producteur

A la demande du Client, toutes communications du Producteur au Client, y compris la communication des factures et relevés de consommations, et autres notifications au titre du Contrat interviendront :

- par courrier électronique à l'adresse mail indiquée
 par courrier postal à l'adresse postale indiquée précédemment ou à l'adresse suivante :

.....

- En cochant cette case, je reconnais avoir pris connaissance et j'accepte les conditions générales de vente.

Le Producteur

Signature :

Représenté par :

Date :

Le Client

Signature :

Représenté par :

Date :